



HAL
open science

Les paysages de la biodiversité à Toulouse, de nouveaux paysages urbains pour de nouveaux usages? Le cas du Canal du Midi

Patrice Ballester

► To cite this version:

Patrice Ballester. Les paysages de la biodiversité à Toulouse, de nouveaux paysages urbains pour de nouveaux usages? Le cas du Canal du Midi. Yves Luginbühl; Daniel Terrasso. Paysage et Développement Durable, Mar 2011, Perpignan, France. , Paysage de la vie quotidienne, 2011, Action paysagère. hal-03905173v1

HAL Id: hal-03905173

<https://hal.science/hal-03905173v1>

Submitted on 17 Dec 2022 (v1), last revised 6 Sep 2023 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

LES PAYSAGES DE LA BIODIVERSITE A TOULOUSE

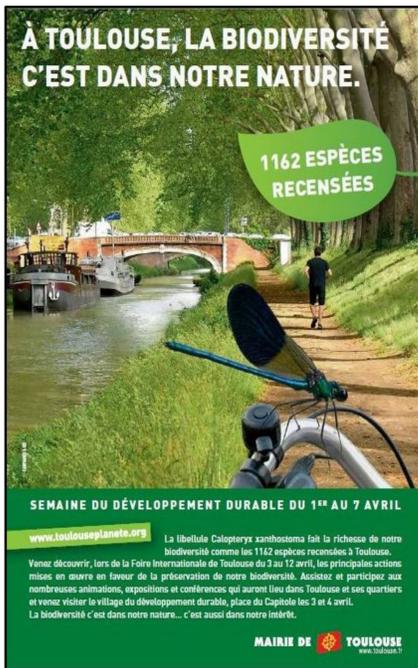
De nouveaux paysages urbains pour de nouveaux usages?

Le cas du Canal du Midi

Contact: ballest@univ-tlse2.fr

Par Patrice BALLESTER, Docteur en géographie, Ater UPPA, chercheur associé Lab. GEODE UMR 5602

Il faut comprendre les relations complexes et parfois ambiguës entre les efforts d'une mairie pour réaliser des aménagements paysagers sur les berges du Canal du Midi à partir de la pratique de la gestion différenciée et le ressenti (perçu/ vécu) de la population. Une nouvelle politique environnementale veut faire du Canal du Midi un corridor écologique et donc un nouveau paysage urbain de la vie quotidienne à interpréter et à évaluer. Sur plus de 2 kilomètres, notre enquête à partir d'interviews de 124 personnes porte sur le tronçon Pont des minimes/Pont Jumeaux entre les deux voies urbaines, boulevard de l'Embouchure et de la Marquette (période sept. 2009 - mars 2011) : un patrimoine remarquable loué par les publicités immobilières, une voie d'eau en ville aménagée depuis plus de 4 siècles.



Une nouvelle politique environnementale pour de nouvelles perceptions ? Depuis, 2008, la gestion différenciée propose un nouveau paysage urbain pour une trame verte et bleue réunies le long du boulevard de l'embouchure. Il est pourtant plus de 35 % des personnes interrogées qui n'ont pas perçus le changement, la tonte unique, la floraison des herbes sauvages, le non ramassage des feuilles mortes et les panneaux d'affichages pédagogiques ainsi que les évolutions saisonnières. On constate depuis un an et demi l'apparition d'une prairie humide et la pousse de jeunes arbres comme les saules, ormes, aulnes le long des berges. Le sauvage et le régulier s'affrontent et pose problème aux citoyens qui font des corrélations à partir de leur connaissance ou non de la campagne avec cependant plus 40 % du panel qui estiment que ce n'est en rien un paysage agréable et préfèrent les anciennes configurations paysagères. Une opposition homme/femme sur la perception de ce paysage est à noter ; paysage champêtre et agréable pour les hommes, sale et anarchique pour les femmes (résultats à confirmer). Les pêcheurs du Canal du Midi se plaignent du manque d'information, de la curiosité de transformer radicalement à leurs yeux un « biotope » qu'ils estimaient maîtrisé. Sur des bases faussées au plan idéologique et de l'histoire urbaine ; on propose de mettre en application une gestion différenciée qui doit apporter un nouveau paysage comme nouveau paradigme d'action et de ré-interprétation de la place de la nature en ville par et pour une biodiversité partagée.



Vers une hybridation des référents identitaires champêtres ? Un Urbain-Paysage? Ces nouveaux paysages amènent à des réactions identitaires comme le fauchage sauvage ou l'utilisation de produits chimiques néfastes par les pêcheurs pour disposer d'un lieu statique. Durant l'été 2010, des aoutats beaucoup plus virulents à l'encontre des promeneurs et pêcheurs sont à noter. Un paysage urbain de la vie quotidienne polémique est à constater donnant naissance à un paysage hybride en manque de légitimité. Que faire des figiers, des catalpas (espèces invasives), des murs de roseaux de plus de 4 mètres de haut implantés pour cacher la circulation automobile/immeuble ? Quid du classement de l'Unesco et de son indicateur? Quid d'une perception de la durabilité par la non intervention et gestion conservatoire? Quid de la propagation du chancre coloré en milieu urbain (ex. Trèbes dans l'Aude)? Quid de l'envasement accéléré du Canal du Midi en réaction au non ramassage des feuilles mortes ?

